

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 7 (1950)

Heft: 7

Artikel: Église et sport

Autor: Zoss

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que de l'alpinisme d'été comme nous le faisons pour le ski, en hiver.

L'organisation d'un cours alpin d'été n'est pas plus malaisée que celle d'un cours de ski. On pourrait souhaiter qu'elle se fasse dans le cadre de l'arrondissement ou de la vallée, un seul cours alpin recrutant ses élèves dans divers cours de base. Le chef d'arrondissement paraît désigné pour en assumer la direction ou, si l'aptitude technique lui fait défaut, il pourra s'adjointre — ou désigner pour le remplacer — un guide, un moniteur I.P. qualifié.

Dans certains cantons voisins, l'Office cantonal organise lui-même un cours alpin que l'on pourrait appeler centralisé. Il semble que, pour le Valais du moins, une organisation laissée à l'initiative de chaque arrondissement, de chaque région, puisse opérer un recrutement plus nombreux avec moins de frais pour les participants.

Vous qui entreprendrez de conduire en haute montagne des jeunes de 16 à 20 ans, ne comptez pas sur un grand nombre d'adeptes. Bien des élèves de vos cours de base ni ne voudront ni ne pourront venir. Allez-y quand même avec six, douze, vingt participants. Avec du matériel que vous aurez demandé à l'Office cantonal, ou bien simplement quelques cordes, piolets, lunettes de glacier récoltés dans votre village. Allez jusqu'au chalet d'un mayen, jusqu'à la cabane du C.A.S., à qui vous écrirez auparavant pour solliciter un logement au tarif réduit. Vous aurez, bien entendu, votre bois à payer sans oublier la récompense au gardien. En affectant une modeste part de vos subsi-

des à aider vos élèves, ceux-ci passeront à peu de frais quelques belles journées. Elles seront comme le couronnement — et la récompense — de leur fidélité aux autres cours de l'instruction préparatoire.

Vos jeunes camarades se souviendront longtemps de leur première varappe, des âpres talus et des crevasses du glacier. Ils auront connu le subtil maniement de la corde et comme quoi on est, dans la vie, lié les uns aux autres beaucoup plus qu'on ne le pense. Ils auront découvert, du haut d'un « quatre mille » ce nouvel aspect du pays qui n'est pas le moins merveilleux.

Pour terminer, chers camarades de l'I.P., laissez-moi vous recommander la prudence. Sans doute, vos participants au cours seront-ils couverts par l'assurance, pour autant qu'ils aient suivi le cours de base ou réussi l'examen de base la même année ou l'année précédente. Il serait toutefois bien dououreux de ramener au village un camarade accidenté. Prenez toutes vos précautions. N'oubliez point votre matériel sanitaire — scindez éventuellement votre troupe en confiant les élèves peu sûrs à votre sous-moniteur, qui les occupera tout près de la cabane.

Mais surtout allez-y, faites votre programme, annoncez votre cours à l'Office cantonal, emportez l'adhésion de quelques-uns de vos jeunes amis et vous serez heureux de la joie procurée.

UN CHEF D'ARRONDISSEMENT
I.P. DU VALAIS

EGLISE ET SPORT

Conférence du 15. 1. 50 à Macolin, à l'occasion de la Conférence présidentielle de l'Association régionale Suisse centrale de l'ASFA, par M. le pasteur Zoss.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma joie que le thème « Église et Sport » figure dans le programme de votre cours. Que l'Église et le sport aient quelque chose de commun est confirmé par le fait que le conseil du synode bernois, c'est-à-dire l'autorité ecclésiastique la plus haute du canton de Berne, ait proposé le même sujet pour le dimanche ecclésiastique cantonal bernois du 5 février 1950. Ce dimanche 5 février, ce sujet sera traité dans toutes les églises du canton de Berne. Ce sera donc une date importante, tant pour l'Église que pour le sport. Ce sujet a été traité à tort et à travers et ne peut pas laisser l'Église indifférente; elle doit, au contraire, reconnaître ce que le sport est devenu. Depuis qu'il existe des hommes, le sport existe. Il n'est lié ni à des différences de races, de classes, de langues, d'âges, de confessions ou de religions. Le sport, c'est la vie humaine. Le petit enfant déjà commence sa vie en jouant, preuve que la joie du jeu est un propre de l'homme. Ne dit-on pas que c'est bon signe lorsqu'un homme adulte ou âgé a encore du plaisir à jouer? Un chrétien adulte doit-il, dès sa sortie de l'école, ne pratiquer que le jass et le loto? Pour nous autres Suisses, à l'horizon souvent étroit, il serait tout à notre avantage de mieux savoir, de mieux comprendre tout ce que le sport peut nous apporter de joie et de santé.

L'évolution du genre de vie des classes populaires et artisanales a provoqué la nécessité du sport. Dans le temps, la majorité de notre population vivait à la campagne. On ne connaissait pas encore la ruée vers les villes, vers les fabriques, vers les

logements étroits et malsains. Tout cela a maintenant changé. Les progrès de la mécanisation dans tous les domaines vitaux, des appareils de cuisine, de ménage, jusqu'aux avions à réaction, l'usage du tram, de l'auto, du train, ont eu pour effet de rendre impossible de nos jours une marche qui paraissait normale il y a quarante ou cinquante ans. Un grand nombre de nos campagnards sont aujourd'hui employés ou ouvriers dans des fabriques ou ateliers. L'introduction du travail à la chaîne rend le travail insipide. Que ressent, par exemple, l'ouvrier qui, pendant des années, toujours à la même place, accomplit le même mouvement? Et que ressent l'employé de bureau qui, de 8 heures à midi, de 2 heures à 6 heures, écrit, téléphone, dans le bruit des machines à écrire, à calculer, entouré de papiers, d'actes, qui ne le touchent en aucune façon? Tous ces mouvements mécanisés, irréfléchis, presque instinctifs à force d'habitude, exigent une compensation, une évolution vers l'air et la lumière, vers le soleil, vers la place de sports! Ce sentiment, c'est l'instinct de conservation humain.

A ce point de vue, le sport libère l'homme, le fortifie corporellement et moralement; il joue un rôle encore plus important: il éduque. Le sport est la meilleure école de maîtrise de soi, de volonté, de ténacité. Il apprend à vaincre, à perdre sans haine, à éliminer sa personnalité pour le bien de l'équipe entière, la continence et la chevalerie. Sans abstinence d'alcool, de nicotine, d'excès sexuels, personne ne remportera de grands succès. Celui qui veut arriver se privera de tout cela, ainsi le

dit déjà la Bible. Ce n'est pas sans raison que le Nouveau Testament présente les jeux sportifs aux fidèles (1, Cor. 9, 24-27). En outre, il y a la chevalerie, sans laquelle aucun jeu sportif n'est concevable. Le mot « chevalerie » nous ramène au Moyen-Age. Mais, malgré toutes les misères de ce temps, ce qui était considéré comme « chevaleresque » était sans aucun doute une conception chrétienne. Ce que nous appelons « chevaleresque » vient de cette époque (RM). Nous sommes obligés de reconnaître qu'en ce sens, ce sentiment de chevalerie est plus développé en Angleterre — d'où nous vient d'ailleurs le mot « sport » — que chez nous. Le terme « fairness », en anglais « fair play », remplace « chevaleresque ». Saint Paul en parle quand il dit : « Celui qui combat dans la lice n'est point couronné s'il n'a combattu suivant les lois », c'est-à-dire « fair ». Enfin, le sport réclame un sacrifice en force, temps et argent. C'est pour cette raison que le sport s'est implanté dans la vie quotidienne, dans la vie des peuples. Il fallait que le fair-play se révèle dans un peuple et ensuite dans les peuples en un vrai « team work », travail d'équipe.

Voyons maintenant le revers de la médaille. Le sport, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, a malheureusement ses mauvais côtés. Il est devenu un commerce. Les exemples suivants le prouvent : La direction des courses du Grand Prix de Berne a répondu comme suit à une lettre de protestation du Conseil du Synode des Églises évangéliques réformées du canton de Berne : « Enfin, nous vous voudrions faire connaître les désirs des hôteliers et restaurateurs, qui voudraient que les courses se terminent plus tôt l'après-midi, afin de laisser plus de temps pour la visite de la ville (c'est-à-dire des restaurants) » et encore ceci : « Comme nous avons raccourci le programme dans la mesure du possible, nous vous prions de ne rien vouloir y changer, afin de permettre aux organisateurs de remplir leurs obligations envers la Société anonyme du Circuit à Berne et la vie économique de la ville de Berne. » A remarquer que l'impôt sur les billets a rapporté à lui seul à la caisse municipale de Berne la somme de 100.000 francs. Qu'il y ait eu, par-ci, par-là, quelques victimes, cela n'a pas d'importance. Un autre exemple : Au début de la saison de football 1948-49, un spécialiste du football a donné une conférence à la radio. Il commença son exposé en disant que, maintenant, chaque dimanche, 40-50.000 spectateurs allaient assister aux matches de la Ligue nationale. En comptant que chacun paie en moyenne 2 francs, on comprendra que le football est devenu une force économique de premier rang. Quels changements l'étiquette « Sport » n'a-t-elle pas apportés en quelques dizaines d'années ! Voici encore un troisième exemple, datant de dimanche dernier, 8 janvier : Dans un article de journal, nous lisons : « Vu que le match de football pour la Coupe suisse Berne-Lausanne a lieu dimanche après-midi, l'équipe de hockey sur glace, après de longs pourparlers, a décidé de jouer son match de championnat Berne-Davos dimanche matin, à 10 h. 15. » Il n'est naturellement pas possible d'avoir deux compétitions le même après-midi ! Il n'est pas nécessaire d'expliquer la raison de ce changement de programme. Ceci est une exploitation du sport et le sport n'est exploité que par ceux qui ne pensent qu'à l'argent et aux affaires. Le jeu sportif demande des spectateurs, raison pour laquelle chaque événement sportif doit avoir son public. Il est juste aussi que l'on paye pour ce que l'on voit. Mais malheur si des hommes d'affaires s'en mêlent ! Ils mobilisent les mas-

ses à grands coups de réclame, qu'importe si la plus grande partie ne comprend rien aux sports. C'est le peuple qui remplit les places de sport et tout s'y passe populairement. Un public d'Européens civilisés peut s'y conduire comme une horde de nègres à la chasse aux lions (RM). Qu'est-ce que le sport a à faire là-dedans ? Pourvu que la caisse soit pleine ! Puis vient le tour de la presse sportive et de la radio qui, par leurs commentaires, font croire aux lecteurs et aux auditeurs qu'il n'existe rien d'autre au monde que les performances sportives. Dès qu'un sportif a accompli un exploit, sa photographie paraît dans tous les journaux, il est admiré, adoré. C'est le culte de la personne.

Voilà un mauvais service rendu à notre jeunesse. On lui montre là un mauvais exemple. Gardons-nous de l'idolâtrie du sport et des sportifs. Pour peu que l'État s'en mêle, cela nous conduira à un nationalisme et à un chauvinisme extrême. Qu'un État entraîne ses meilleurs sportifs et ses équipes nationales à ses frais dans les centres touristiques, cela devient du professionnalisme d'État. Les meilleurs résultats sont primés. Quelle erreur. Cela conduira à la remise de titres, d'ordres, à des promotions civiles ou militaires. Le sport d'État, tel qu'il est pratiqué dans d'autres pays, devrait disparaître. Nous en arrivons au sport à succès : succès sportif, succès pécuniaire. Le vrai sport est à l'arrière-plan. Tout pour la victoire ! Combien connaissons-nous de cas, dans lesquels de bons sportifs ont abandonné en voyant que la victoire leur échappait ! S'il n'y a pas de prix intéressants, il ne vaut plus la peine de combattre. Aujourd'hui, le sport est devenu un combat, que ce soit à cheval, en auto, en bateau, avec les jambes, avec les poings, seul ou en équipes. La victoire en est le but, un but vital. On ne recherche plus le délassement, l'entraînement de la volonté et de muscles, mais seulement les applaudissements du public. Chaque sorte de sport devient plus raffinée, plus technique. Cela exige les camps d'entraînement aux frais de l'État. L'amateur se distingue toujours plus difficilement du professionnel.

Je voudrais souligner ici une constatation que l'on peut malheureusement faire chez nous en Suisse : c'est que, dans la vie sportive, l'alcool joue encore un beaucoup trop grand rôle. Une victoire doit être arrosée, une défaite oubliée dans l'alcool. Un joueur de ligue nationale m'a dit dernièrement que, dans le club où il jouait auparavant, le meilleur joueur ne pouvait jouer qu'après avoir absorbé une certaine dose d'alcool. Si le comité du club en question a toléré cela, il ne sait pas ce qu'est le sport. De tels faits se produisent dans toutes les sortes de sports. Il est bien connu qu'en Suisse, aucun grand événement sportif ne peut se concevoir sans cantine de fête. C'est, par exemple, la règle que, lors d'une fête de tir, quelques verres de vin rouge sont de rigueur avant de se rendre au stand. Lors d'une fête de tir, on a voulu me faire croire qu'il y avait des tireurs qui n'étaient vraiment en bonne forme qu'après avoir eu des rapports sexuels. C'est pour cela que l'on trouve dans les cantines des bars à champagne et autres locaux. Les prostituées sont comprises dans l'exploitation d'une cantine de fête. Il fallait le dire une fois, et je le dis. Et que dire des retours de fêtes, soit en groupe, soit séparément ? Demandez aux voyageurs ce qu'ils pensent de ces hommes que l'abus de l'alcool a privés de la plus élémentaire politesse et d'un peu de tact !

(A suivre.)